PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE PLESSISVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Plessisville, tenue le 2 octobre 2017, à 20 h, au bureau municipal, 290 route 165 Sud.

Sont présents les conseillers : Mme Claire T. Vigneault, MM. Jeannot Bergeron, Rosaire Pellerin, Gaétan Gosselin, Guy Fortier, Luc Vigneault formant quorum sous la présidence de M. Alain Dubois, maire

Est également présente Johanne Dubois, directrice générale et secrétaire-trésorière.

151-10-17 **<u>Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</u>**

Il est proposé par M. Luc Vigneault et résolu que l'ordre du jour soit adopté et annexé au procès-verbal.

Adopté à l'unanimité des conseillers

. . .

152-10-17 **<u>Adoption des procès-verbaux précédents</u>**

Il est proposé par M. Luc Vigneault et résolu que soient adoptés les procès-verbaux suivants :

- Séance ordinaire du 5 septembre 2017
- Séance extraordinaire du 25 septembre 2017

et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à les signer.

Adopté à l'unanimité des conseillers

. . .

<u>Dépôt – Documents financiers</u>

La secrétaire-trésorière fait dépôt des deux états comparatifs prévus à l'article 176.4 du Code municipal du Québec. (Revenus et dépenses (août 2016 et 2017) et prévisions budgétaires pour terminer l'année 2017)

. . .

153-10-17 **<u>Dépôt de la liste des comptes à payer.</u>**

Comptes à ratifier : 154 882,62$
Compte à payer : 84 088,14$

Il est proposé par M. Guy Fortier et résolu de ratifier les comptes payés en septembre et d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 238 970,76$. Que cette liste soit annexée au procès-verbal.

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les transferts de compte tel que prévus à la feuille datée du 7 novembre 2016 dont copie a été remise aux membres du conseil et annexée au présent procès-verbal.

Adopté à l'unanimité des conseillers

. . .

154-10-17 **Don – Organismes**

Il est proposé par M. Rosaire Pellerin et résolu que la secrétaire-trésorière soit autorisée à verser une aide financière aux organismes suivants :

- 450$ à ORAPÉ de l'Érable pour le service de collation scolaire.
- 500$ au Centre d'action bénévole de l'Érable pour l'année 2017 afin de soutenir votre organisme.

Adopté à l'unanimité des conseillers

. . .

155-10-17 **Frais de représentation – CPTAQ**

Il est proposé par M. Luc Vigneault et résolu que les frais de déplacement de Pierre-Charles Drapeau soit défrayé par la municipalité afin d'assister à l'audience de la CPTAQ dans le dossier 413470, tel que prévu dans la politique de gestion du personnel.

Adopté à l'unanimité des conseillers

. . .

156-10-17 **Déneigement – Passage piétonnier**

Il est proposé par M. Gaétan Gosselin et résolu que la secrétaire-trésorière soit autorisée à retenir les services de Aulagri Inc. pour le déneigement du passage piétonnier menant à l'école Notre-Dame au montant de 330$ (avant taxes) pour la saison hivernale 2017-2018.

Adopté à l'unanimité des conseillers

. . .

157-10-17 **Paiement – Frais de non-résident**

Il est proposé par M. Guy Fortier et résolu que le conseil municipal de la Paroisse de Plessisville rembourse aux citoyens résidents sur le territoire de la municipalité les frais de non-résidents chargés par la Ville de Plessisville pour leur inscription à la gymnastique (session automne 2017) à raison de 25$ par inscription, pour un montant total de 775$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

. . .

158-10-17 **Demande d'autorisation CPTAQ – Ferme Somerset Inc.**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de Ferme Somerset et son consultant, Viridis Environnement, pour permettre qu'une partie des MRF contenus dans les fosses appartenant à la Ferme Somerset puissent être épandus sur des terres appartenant à des producteurs voisins intéressés;

CONSIDÉRANT que la quantité de MRF épandus sur des terres appartenant à des producteurs voisins est inférieure à 50% du contenu total des fosses de Ferme Somerset;

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme avec les règlements municipaux existants;

Il est proposé par M. Gaétan Gosselin et résolu que le préambule fasse partie de la présente résolution et que le conseil municipal appuie la demande de Ferme Somerset Inc.

Adopté à l'unanimité des conseillers

. . .

AVIS DE MOTION est donné par M. Gaétan Gosselin, conseiller qu'il fera présenter pour adoption, le règlement no 607-17, règlement fixant les modalités pour la création d'un programme d'inspection des installations septiques composées uniquement d'une fosse de rétention sur le territoire de la municipalité de la Paroisse de Plessisville.

Une présentation du projet de règlement a été faite.

PÉRIODE DE QUESTIONS : (Présence de 1 citoyen)

VARIA :

159-10-17 **Levée de la séance**

Il est proposé par M. Rosaire Pellerin et résolu que la séance soit levée à 20 heures 13.

Adopté à l'unanimité des conseillers

. . .

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits disponibles suffisants pour les fins auxquelles les dépenses concernées par les résolutions no 153-10-17, 154-10-17, 155-10-17, 156-10-17, 157-10-17, 158-10-17 sont projetées ou décrétées par le conseil.

_____
Mme Johanne Dubois,
Secrétaire-trésorière

M. Alain Dubois Maire	Mme Johanne Dubois, Secrétaire-Trésorière